



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230706-DBC20230706_06-DE
Reçu le 21/07/2023
Publié le 21/07/2023

N° DBC 20230706-06

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JUILLET à 16H30

Date de la convocation : 29 juin 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 06 Juillet 2023 à 16 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Bernard VIGNAUD, Thomas BARNERIAS, Éric CABROLIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Patrice BION (*représentant Michel GONIN*).

Membres du Bureau absents excusés :

Didier CORNET, Caroline GUELON, Hélène BOUDON, Olivier CHAMBON, Daniel BALISONI, Daniel BERTHUCAT, Michel GONIN (*représenté par Patrice BION*), Sylvain HERMAN, Ludovic COMBE, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Daniel BERTHUCAT, Jean Eric GARRET, Claude GOUILLON-CHENOT, Patrick SAUZEDDE.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Philippe BLANCHOZ à Stéphane RODIER
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE REHABILITATION DE LA DECHETTERIE DE SAINT REMY SUR DUROLLE

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande publique ;
Vu la délibération n°20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président ;
Vu la délibération n°DBC20220308-01 du 8 mars 2022 attribuant le marché de réhabilitation de la déchetterie de Saint-Rémy-sur-Durolle.

Considérant que les besoins dudit marché ont évolué : certains travaux prévus ne sont plus nécessaires et d'autres le sont devenus ;

Considérant que les modifications envisagées ne bouleversent pas l'économie générale du marché, ni son objet ;

Considérant que le changement de contractants pour les travaux supplémentaires, est difficilement envisageable pour des raisons techniques

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

17

Membre du Bureau représenté :

3

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants : 18

AR Prefecture

063-200070712-20230706-DBC20230706_06-DE
Reçu le 21/07/2023
Publié le 21/07/2023

et économiques, l'entreprise étant actuellement sur le chantier et en mesure d'en assurer la poursuite dans la continuité des travaux menés jusqu'à ce jour.

Un avenant au marché de travaux est proposé, avec les incidences financières suivantes :

Lot	Entreprise	Variation en euros hors taxe	Variation en pourcentage
1 : Terrassements – Voirie – Réseaux Divers	Eiffage Route Centre Est	- 3 510,08, € HT	- 0,87 %
2 : Maçonnerie	Eiffage Route Centre Est	+ 8 694,26 € HT	+ 6,39 %

D'un montant initial de 405 389,81 € HT, le montant total du marché du lot n°1 est porté à 401 879,73 € HT.

D'un montant initial de 136 104,06€ HT, le montant total du marché du lot n°2 est porté à 144 798,32 € HT.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les avenants au marché susmentionnés avec les incidences financières correspondantes ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 18

Conseillers présents : 17

Représentés : 3

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

